Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

L'AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil aura lieu à huis clos et par visioconférence le samedi 15 janvier 2022 à 9h et au cours de laquelle sera traité le sujet suivant :

- Mandat à Me Reynald Mercille à titre de médiateur

Prenez avis en outre, que les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de ces séances porteront exclusivement sur le sujet susmentionné

Donné à Saint-Placide, le 12 janvier 2022

Mathieu Dessureault, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Mathieu Dessureault, directeur général de la Municipalité de Saint-Placide, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Municipalité et avoir affiché ledit avis sur le tableau d'affichage du bureau municipal entre 9h et 20h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12e jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt deux.

Mathieu Dessureault
Directeur général